



LÉGATION DE SUISSE
AU PÉROU

Lima, le 29 août 1950.
Case Postale 378

Notre No. B.12 - I/Fa.
Référence: Votre No.

RAPPORT POLITIQUE No. 9.

Le Pérou et le communisme.

Le communisme a trouvé jusqu'à présent au Pérou un climat peu favorable. La propriété de la terre y est assez bien répartie et les latifundia, tant sur la côte du Pacifique que dans les Andes, sont l'exception. Dans les Andes, les indiens, qui représentent l'élément le plus nombreux de la population (sur 7.5 millions d'habitants, on compte environ 5 millions d'indiens), sont eux aussi propriétaires de terres, soit sous forme de " comunidades indigenas " constituées par des terres possédées et cultivées en commun selon des principes datant déjà de l'empire incaïque, soit sous forme de petites propriétés individuelles. Ces dernières sont parfois minuscules, mais l'indien qui les possède se sent propriétaire. Il est d'ailleurs très souvent mi-agriculteur, mi-ouvrier mineur, les mines étant l'une des plus importantes industries extractives du pays dont les centres d'exploitation se trouvent précisément dans les Andes. Même s'il ajoute ses gains d'ouvrier à ce que rend sa petite propriété rurale, l'indien n'a, il est vrai, pas une situation économique brillante, mais elle est loin d'être désespérée ainsi que les agitateurs communistes ou apristes voudraient le lui faire croire. L'industrie manufacturière au Pérou n'en est encore qu'à ses débuts et se concentre sur la seule capitale où existe un prolétariat industriel qui pourrait servir de troupes de choc aux visées communistes. Cet élément est toutefois trop peu nombreux (le nombre des ouvriers industriels à Lima ne dépasse guère 20'000, chiffre



minime si on le compare à celui de la population de la capitale qui compte actuellement 700'000 habitants) pour qu'il puisse constituer une sérieuse menace pour l'équilibre social.

En raison de cette situation, la surface d'attaque pour le communisme est limitée, ce qui explique le peu de succès qu'il a pu enregistrer jusqu'à présent, cela d'autant plus qu'il a un concurrent en la " Acción Popular Revolucionaria Americana ", dénommée tout simplement, selon les initiales, " APRA ", parti dont les origines sont aussi d'essence communiste. Le chef de l'APRA, Victor Raul Haya de la Torre, qui est encore confiné à l'Ambassade de Colombie où il a trouvé asile dans l'attente du verdict qui sera rendu par la Cour internationale de la Haye, a fait dans sa jeunesse plusieurs stages en Russie. Les deux partis qui en somme tendent au même but, le parti communiste sur le plan international et le parti apriste dans le cadre national, sont aujourd'hui ennemis acharnés. Les communistes considèrent l'Aprisme comme une espèce de titoïsme puisque Haya de la Torre, au lieu de combattre l'impérialisme yankee, comme il l'avait fait d'ailleurs originairement, essaie maintenant de se ménager un accommodement avec les Etats-Unis, s'étant parfaitement rendu compte que sans l'appui du puissant voisin du nord, son programme politique est condamné à l'insuccès. Les deux partis veulent une révolution sociale, leur stratégie se fonde sur les mêmes promesses : nationalisation des sources de production, expropriation, nouvelle distribution des terres, etc.. Il est vrai que l'Apra, dont plusieurs dirigeants et son propre chef Haya de la Torre lui-même sont issus de la bourgeoisie, ont pour des raisons d'opportunité et de tactique, mis beaucoup d'eau dans son vin. Cette modération n'empêche pas le parti apriste de préparer nolens volens le terrain pour ses ennemis les communistes, qui espèrent en être un beau jour les héritiers.

Ni l'Apra, ni le parti communiste n'ont réussi à remuer de manière décisive et profonde les masses indiennes,

apathiques par nature et imprégnées d'un complexe de propriétaire. Mais en leur promettant sans cesse davantage de terres sans bourse à délier, ils font vibrer une corde très sensible chez les paysans. Cette propagande, assaisonnée de démagogie raciste, pourrait néanmoins à la longue produire des effets néfastes si l'on tient compte de l'ignorance et de l'ingénuité de l'indien. Il en est de même pour l'ouvrier industriel auquel on promet la nationalisation des industries. L'ayant compris, le Gouvernement a jeté l'interdit sur les deux partis qui n'en continuent pas moins leur travail de sape. De temps à autre cette activité émerge à la surface : Ainsi, lors de l'une des premières séances du Sénat, M. García, Sénateur du Cuzco, où existe un noyau de communistes, élu candidat indépendant, invita le Gouvernement à protester auprès de l'ONU contre la présence de troupes américaines en Corée. Cet incident a beaucoup frappé l'attention. D'une part il révèle l'existence souterraine du parti communiste et que son travail de désagrégation continue; de l'autre, il donne un démenti à la critique des adversaires du Général Manuel A. Odria qui prétendent le gouvernement issu d'élections dirigées dans lesquelles l'opposition n'avait aucune chance.

En raison de cette situation, il est compréhensible que le Général Odria poursuive énergiquement une politique anticommuniste tant sur le plan national qu'international (voir à ce sujet le rapport politique No. 8, du 8 août dernier, intitulé " Le message présidentiel "). Le nouveau cabinet, dans le programme qu'il vient d'exposer aux Chambres, insiste sur ce point en déclarant textuellement :

" Il est fondamentalement essentiel que la politique gouvernementale combatte le communisme international.
 " Le Pérou comme membre de l'Organisation des Nations Unies
 " a exprimé son adhésion aux mesures dictées par le Conseil
 " de Sécurité en ce qui concerne l'agression dont souffre
 " la Corée du Sud. Il existe un péril évident de ce que
 " surgissent des responsabilités et des sacrifices motivés

" par l'invasion communiste. Le Gouvernement attire d'ores et
 " déjà l'attention sur le fait que la lutte en Corée peut
 " être à l'origine de nouveaux conflits qui exigent des
 " privations plus grandes que celles qu'occasionna la
 " seconde guerre mondiale. En face d'une telle situation,
 " le Pérou agira dans le cadre des obligations dérivant de
 " la Charte des Nations Unies....

" Le Gouvernement n'hésitera pas à circons-
 " crire et empêcher toute propagande qui prétend, directement
 " ou indirectement, favoriser ou établir des systèmes en
 " contradiction avec l'essence de nos institutions tutélaires.
 " La justice sociale est un but dont la réalisation, de
 " jour en jour plus efficace et ample, sera poursuivie sans
 " repos. Jamais nous n'accepterons la tromperie qui prétend
 " que l'unique chemin pour arriver à cette justice est le
 " communisme international. L'oeuvre réalisée par la Junte
 " militaire en vingt-et-un mois de gouvernement a prouvé que
 " la justice sociale n'est pas incompatible avec notre forme
 " particulière de vie démocratique. L'oeuvre que nous allons
 " poursuivre dans ce sens achèvera de dissiper le moindre
 " doute dans ces esprits simples qui, faute d'orientation, ne
 " distinguent pas la différence existant entre les buts et
 " la manière de les atteindre. "

La logique de cette politique est illustrée par
 l'initiative qu'ont conjointement prise le Pérou et la
 Bolivie (la situation en ce qui concerne le communisme est
 dans ce dernier pays semblable à celle qui existe au Pérou)
 pour demander que soit levée la mise au ban diplomatique
 prononcée par l'ONU contre l'Espagne en 1946. Le Pérou a
 d'ailleurs rétabli les relations diplomatiques avec l'Espa-
 gne en 1948 déjà (voir à ce sujet le rapport politique No.
 9, du 19 juillet 1948).

Le prochain pas du Pérou sera de ratifier le Pacte
 d'assistance mutuelle de Rio de Janeiro, ainsi que vient
 de le faire ces jours-ci le Congrès bolivien.

J.A. Berger, Chargé d'Affaires.